



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R76-2025-499

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2025

Sommaire

RECTORAT / Division de l'expertise et du conseil juridiques et financiers

R76-2025-11-13-00002 - Arrêté modificatif de la composition de la commission académique d'appel (1 page)

Page 3

RECTORAT

R76-2025-11-13-00002

Arrêté modificatif de la composition de la
commission académique d'appel



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Division Vie Éducative des Élèves des Écoles et des Établissements

Pôle organisation scolaire
et performance

Division Vie Éducative
des Élèves, des Écoles
et des Établissements

Chef de Division DV4E
Thierry Meslet

Affaire suivie par :
Valérie Descours
Téléphone : 04 67 91 48 93
Courriel : valerie.descours@ac-montpellier.fr

Rectorat De Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Montpellier, le **13 NOV. 2025**

La rectrice de région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Vu l'article D 511-51 du Code de l'éducation modifié par le décret n°2023-783 du 16 août 2023, portant composition de la commission académique d'appel en matière disciplinaire des élèves et nomination de ses membres par le recteur d'académie ou son représentant ;

Vu l'arrêté rectoral du 9 octobre 2024 portant nomination, en application de l'article du code de l'éducation précité, des membres de la commission d'appel en matière disciplinaire pour une durée de deux ans ;

Vu le décret du 29 octobre 2025 portant nomination, à compter du 1^{er} novembre 2025, de Monsieur Yann Courtois en qualité de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de l'Hérault en remplacement de Madame Véronique Gerones-Troadec, appelée à d'autres fonctions ;

Considérant qu'il convient de pourvoir au remplacement de Monsieur Arnaud Sobczyk.

ARRÊTÉ MODIFICATIF :

Article 1 - Monsieur Régis Bégorre directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Gard, est nommé membre titulaire de la commission académique d'appel en remplacement de Madame Véronique Gerones-Troadec.

Article 2 - Monsieur Yann Courtois, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de l'Hérault, est nommé membre suppléant de la commission académique d'appel en remplacement de Monsieur Régis Bégorre.

Article 3 - Monsieur Sébastien Sibille, proviseur de la cité scolaire Ferdinand Fabre de Bédarieux, est nommé membre titulaire de la commission académique d'appel en remplacement de Monsieur Arnaud Sobczyk.

Article 4 - Madame Sarah Letzelter, principale du collège Simone Veil de Montpellier, est nommée membre suppléant de la commission académique d'appel en remplacement de Monsieur Sébastien Sibille.

Article 5 - Madame la secrétaire générale de l'académie de Montpellier est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL